



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GROUPE INTERMINISTÉRIEL DES PRODUITS CHIMIQUES

Ivry, le

- 5 MARS 2015

N/ REF : GIPC 2015/10

S:\SDCM\FPC\MI\ES-ISC\MI\GIPC\GIPC\CERTIFICATS\LABORATOIRE DES PYRENEES (devenu LDL)\2015\autre_certificat_laboratoire_pyrenées_février 2015.doc

Objet : décision prise par le GIPC en date du 24 février 2015.

PJ : certificat de reconnaissance de conformité aux principes de BPL

Monsieur le Directeur,

Vous avez demandé à bénéficier de la conformité prévue par les articles D.523-8 et suivants du code de l'environnement relatifs au groupe interministériel des produits chimiques (GIPC) chargé de contrôler la conformité des installations d'essais aux bonnes pratiques de laboratoires (BPL).

J'ai l'honneur de vous informer que, sur la base de l'inspection et des vérifications d'études réalisées par le Comité français d'accréditation (COFRAC), le GIPC a décidé le 24 février 2015, que votre installation d'essais respectait les principes de BPL sans nécessiter d'inspection complémentaire par rapport à celle prévue par le programme.

En conséquence, je vous adresse, ci-joint, un certificat de conformité aux BPL pour les domaines 1, 4 et 5.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Président,

Jean- Marc GROGNET

Laboratoire des Pyrénées et des Landes
Rue des Ecoles
64150 LAGOR

Secrétariat général du GIPC - DGE- SI – 67, rue Barbès – 94201 Ivry-sur-Seine CEDEX

Téléphone : 01 79 84 96 10 –

Adresse mail : gipc.dge@finances.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE



GROUPE INTERMINISTÉRIEL DES PRODUITS CHIMIQUES

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ AUX BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE
SELON LES DIRECTIVES 2004/9/CE ET 2004/10/CE
CERTIFICATE OF COMPLIANCE WITH GOOD LABORATORY PRACTICES ACCORDING
TO DIRECTIVES 2004/9/CE AND 2004/10/CE**

Certificat n°: 2015/11

Société ou organisme : LABORATOIRE DES PYRENEES ET DES LANDES - rue des écoles
Company : 64150 LAGOR

Installation d'essais : LABORATOIRE DES PYRENEES ET DES LANDES - rue des écoles
Test facilities : 64150 LAGOR

Vu les articles D.523-8 et suivants du code de l'environnement relatifs au groupe interministériel des produits chimiques,
Having regard to the articles D.523-8 and onwards relating to the interministerial group of chemical products (GIPC),

Vu les résultats de l'inspection périodique et extension réalisée par le Comité français d'accréditation (COFRAC) - Section Laboratoires – les :
Having regard to the results of the periodict inspection and extension realised by the French Committee of accreditation (COFRAC) – Laboratory Section – on the :

1, 2 et
3 juillet 2014
1, 2 and
3 July 2014

Vu l'avis du GIPC en date du :
Having regard to the GIPC's opinion dated :

24 février 2015
24 February 2015

La conformité aux principes des BPL de l'installation précitée est reconnue dans les domaines suivants :
Compliance with the principles of GLP is recognized for the facility above in the following areas:

- 1 - essais physico-chimiques (*physical-chemical testing*)
- 4 - études écotoxicologiques sur les organismes aquatiques et terrestres (*environmental toxicity studies on aquatic and terrestrial organisms*)
- 5 - études portant sur le comportement dans l'eau, dans le sol et dans l'air ; bioaccumulation (*studies on behaviour in water, soil and air; bioaccumulation*)

Fait à Ivry, le - 5 MARS 2015

Le Président,

Jean- Marc GROGNET

Secrétariat général du GIPC - DGE- SI – 67, rue Barbès – 94201 Ivry-sur-Seine CEDEX
Téléphone : 01 79 84 96 10 –
Adresse mail : gipc.dge@finances.gouv.fr